

# Une direction antisociale

**En vitrine, le produit est présenté comme exemplaire. Avec comme VRP en cheffe, notre chère présidente, Delphine Ernotte. Une entreprise vertueuse sur tous les sujets ! Inclusive, respectueuse des droits, militante écologiste, prônant la tolérance zéro au registre des harcèlements et de toutes les discriminations... Une entreprise parfaite ? N'en jetez plus... Ce discours endormirait-il tout le monde ?**

Interrogée lors de l'émission « Quelle Époque ! » au sujet d'une future enquête sur notre grande maison, l'une des figures de l'investigation du service public a tout de même répondu : « *Je voudrais bien mais il n'y a pas grand-chose à dire et à faire sur France Télévisions* »... Alors de quoi se plaindre vraiment ? Circulez, il n'y a rien à voir ! Et pourtant ! Il serait malheureusement trop long de faire la liste, dans ce liminaire, des dérives internes qui pourraient alimenter nos propres journaux au quotidien. Nous reviendrons très prochainement sur une vague d'assignations devant les prud'hommes, soutenue par le SNJ et impliquant plusieurs salariés précaires.

Mais nous avons décidé aujourd'hui de pointer quelques faits qui ont valeur d'exemple et qui touchent au cœur notre organisation syndicale, en particulier certains de nos représentants nationaux et élus du Siège. Nous avons déjà écrit lors d'un précédent tract que deux journalistes du service politique de la rédaction nationale, par ailleurs élus SNJ, avaient engagé une procédure auprès de la Direction des Ressources Humaines (DRH), pour se plaindre de faits de discrimination professionnelle dont ils ont été victimes lorsque l'actuelle directrice de la rédaction était à la tête de leur service. Des faits détaillés en janvier dernier auprès de la DRH de l'Information et de la Directrice du Dialogue Social. Deux mois sans réponse, et une relance plus tard, à la veille de ce CSE, un miracle... La Direction nous annonce qu'elle a convoqué l'intéressée, et qu'elle sera reçue la semaine prochaine. Nous verrons alors le temps qu'il faudra attendre pour connaître les conclusions de la direction et surtout ce qu'elle décidera de faire pour réparer les préjudices causés par ces mises à l'écart répétées.

Nous vous tiendrons bien sûr au courant des suites de cette affaire et si par hasard, la direction enterrait l'affaire, nous appellerons les autres organisations syndicales à se saisir également de ce dossier. Un soutien nécessaire pour défendre, comme le fait le SNJ, la liberté syndicale. Pour soutenir ces deux salariés inquiets de voir que celle qui a œuvré contre le droit puisse être encore directrice de la rédaction. Nous solliciterons également l'arbitrage de la présidente de France Télévisions, sauf à considérer qu'elle valide ces pratiques obscures, contraires aux principes qu'elle défend en pleine lumière.

Des faits graves et caractérisés, preuves à l'appui, qui s'ajoutent à une autre dérive laissant un autre de nos élus en plein désarroi. Victime d'un petit collectif qui lui reproche son engagement syndical, il a été abandonné par la direction. Elle avait pourtant su réagir en se déplaçant pour rencontrer tous les acteurs de cette mesquinerie anti-syndicale. Une direction qui parlait même de préconisations... mais qui se sont finalement limitées à vouloir organiser une confrontation. Tout ce qu'il ne faut pas faire. À croire donc qu'on peut s'en prendre impunément à un élu, SNJ de surcroît, avec la bénédiction de la direction.

Des comportements décomplexés qui donnent des ailes à un discours antisocial, qui se répand comme un poison mortel. Des grévistes insultés dans certains services, des remises en cause permanentes du droit de grève partout dans l'entreprise, et des traitements parfois discutables des mouvements sociaux en général sur nos antennes. Ce climat est insupportable.

(suite en page suivante...)

Nous sommes une entreprise comme une autre, dans la société, et donc perméable aux crises qu'elle traverse. Notre légitimité syndicale, nous la devons aux urnes, aux salariés que nous défendons, comme le droit et la constitution le permettent !

Nous voyons bien comment la direction essaye d'opposer les salariés à leurs représentants par ces bassesses du quotidien. N'oubliez pas, Madame la Présidente, que si vous n'agissez pas, vous êtes responsable de tout ce qui arrive et pourrait arriver à des élus qui sont avant tout des salariés comme les autres.

Paris, le 29 mars 2023

